

ral de marine, inscription maritime, arsenal et chantiers de constructions navales. Le commerce maritime de Brest semble appelé à un brillant avenir lorsque le nouveau port destiné à la marine marchande sera terminé. Le mouvement de la navigation, en 1861, a donné les résultats suivants : Entrée, 256 navires à voiles d'un tonnage total de 17,557 t.; 106 navires à vapeur d'un tonnage de 33,198 t. Au cabotage, cette ville occupe le douzième rang parmi les ports de l'Océan. Les principales exportations consistent en céréales; les importations en denrées coloniales et fournitures pour la marine. L'industrie est de peu d'importance à Brest; on y compte des fabriques de chandelles, de briques, de toiles cirées, chapeaux vernis, brasseries, tanneries, pécherie et galvanisation du fer. C'est le port militaire, ses constructions, ses approvisionnements, qui donnent surtout le mouvement et l'animation à l'industrie et aux transactions commerciales.

Brest, dont la possession était si importante qu'on disait au moyen âge : « N'est pas duc de Bretagne qui n'est sire de Brest », n'était plus, au commencement du règne de Louis XIII, qu'une simple bourgade sans commerce et sans industrie, où l'on comptait à peine 1,500 âmes. Quant au faubourg de Recouvrance, situé sur la rive gauche de la Penfeld, il appartenait à l'illustre maison des Tanneguy du Châtel, qui en avaient fait le siège de leur justice seigneuriale. Richelieu le premier résolut d'établir à Brest un vaste arsenal maritime. « Un grand Etat ne doit pas être exposé à recevoir une injure sans pouvoir prendre sa revanche », disait à Louis XIII ce grand ministre, justement jaloux de l'Angleterre et de l'Espagne, qui seules régnaient sur la mer. Aussi l'ordonnance de 1631 vint fonder le port de Brest et lui donner la préférence sur ceux du Brouage et du Havre. Toutefois, sous Louis XIII et dans les premières années du règne de Louis XIV, les travaux ne marchèrent que lentement; quand Duquesne y vint, il y avait tout à faire, et il fit tout. Pendant sept ans, il resta là, faisant sortir cette ville du néant, creusant les bassins, bâtissant les quais, les casernes, les magasins, entourant la ville de remparts, armant le goulet de formidables batteries, et fermant son entrée avec des chaînes. Vauban y vint à son tour; il admira ce que la nature avait fait pour ce port si heureusement situé, et acheva les travaux de défense. Au siècle suivant, un enfant de Brest, Choquet de Lindre, donna une nouvelle impulsion aux travaux, restés stationnaires depuis longtemps. Il agrandit le port, il construisit le remarquable bâtiment destiné à loger les forçats, que la récente suppression des galères rendait sans asile, et son nom est devenu inséparable de ceux de Duquesne et de Vauban, les glorieux créateurs du port de Brest, unique au monde pour sa situation admirable, et la facilité qu'ont les navires d'y entrer ou d'en sortir par tous les temps. L'importance de ce port avait depuis longtemps attiré l'attention des Anglais; à chaque reprise d'hostilités, ils dirigeaient vainement sur ce point de nouvelles tentatives. Au moyen âge, pendant les guerres de Charles de Blois et de Jean de Montfort, ils essayèrent de s'établir à Brest, et ne consentirent à se dessaisir de cette ville que pour une forte somme d'argent. En 1694, la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande débarqua dans le voisinage de Brest une troupe qui espérait enlever cette place d'un coup de main. Les habitants, accourus sur le rivage, l'empêchèrent de s'avancer et l'environnèrent; alors une tempête ayant forcé les vaisseaux à s'éloigner, les troupes débarquées furent attaquées et presque toutes passées au fil de l'épée. En août 1757, les Anglais se présentèrent encore à l'entrée du goulet avec dix-neuf vaisseaux et vingt mille hommes de débarquement, mais les dispositions qu'on avait prises les forcèrent à renoncer à leur dessein, et jamais depuis lors une flotte anglaise n'a franchi la passe de Brest.

Brest se compose de deux villes distinctes, l'une sur la rive droite de la Penfeld et nommée Recouvrance; l'autre, sur la rive gauche et portant plus spécialement le nom de Brest. Ces deux quartiers, séparés par l'embouchure de la rivière, n'avaient autrefois que des communications fort difficiles; mais ils sont réunis aujourd'hui par un pont gigantesque. Le quartier de Recouvrance n'était jadis qu'un faubourg de Brest; il fut fondé en 1670, et annexé à la ville lorsque Vauban fit construire une enceinte de fortifications. Malheureusement, la plupart des rues n'ont pas participé aux embellissements dont Brest est orné; toutes celles qui avoisinent les quais sont étroites, tortueuses et mal bâties. Le quartier de Brest, situé au pied et sur le versant d'une colline très-escarpée, se divise naturellement en haute et basse ville. Les rues montueuses de la ville haute ont souvent une telle déclivité, qu'on les a transformées en de véritables rampes d'escalier; aussi voit-on des maisons dont le cinquième étage est au niveau des jardins des maisons voisines. Cette ville, en quelque sorte toute moderne, est pauvre en monuments. Elle possède cependant une belle église, Saint-Louis, commencée en 1692 et terminée en 1778. Cette église n'a de remarquable que son maître-autel, les quatre colonnes de marbre antique qui supportent le baldaquin et qui proviennent d'un ancien temple de Sérapis, à Lebedah; enfin des verrières modernes retraçant les principaux évé-

nements de la vie de saint Louis. Parmi les promenades, nous devons citer la place du Champ-de-Bataille, la place de la Tour-d'Auvergne et le cours Dajot. Le monument le plus intéressant de Brest, c'est le pont tournant, jeté, en 1861, sur le bras de mer où vient tomber la Penfeld. Ce pont s'ouvre en deux parties, et tourne sur une couronne de galets ayant pour appui la plate-forme supérieure de deux tours dont la base a 12 mètres de diamètre. La largeur de la passe entre ces deux tours est de 106 mètres; la longueur totale du pont, y compris les culées, de 257 m., et la hauteur sous clef, de 28 m. On a employé 1,200,000 kilogr. de fonte, sortie des ateliers du Creuzot, pour la partie métallique de cette vaste construction.

— *Rade de Brest.* La rade, une des plus belles et des plus sûres de l'Europe, d'environ 30 kil. de circuit, peut contenir plus de 500 vaisseaux de guerre. Le port, formé par la Penfeld, comprend le port militaire et l'ancien port marchand, qui s'étend depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au mur de l'arsenal. Le nouveau port de commerce, ou port Napoléon III, qui est en voie de construction, est pris sur la partie de la rade située au sud de la ville; il présente un développement de 2 kilom., en y comprenant les bassins d'échouage et le bassin à flot. La rade communique avec l'Océan par un goulet d'une longueur de 5 kilom. et dont la largeur varie de 1,600 à 3,000 m.; il est défendu par de nombreuses batteries situées sur les deux rives, et éclairé par cinq phares, dont un à feu tournant et les quatre autres à feu fixe.

— *Port militaire.* Le port militaire de Brest, l'un des plus beaux de l'Europe, a 2,875 m. de longueur, de la batterie de la Rose à l'Arrière-Garde, sans comprendre les contours des bassins, des cales et de l'anse du Moulin à poudre. Il est difficile de saisir d'un seul coup d'œil l'ensemble d'une si vaste étendue. Après avoir franchi la porte de Brest, si l'on se dirige vers la gauche, on voit se dérouler une immense ligne d'ateliers et de magasins qui se groupent les uns au-dessus des autres; sur le quai opposé règne une autre ligne d'édifices formant l'équerre avec les premiers et dominés par le plateau des Capucins. En reprenant le quai de Brest, on franchit sur un pont un bassin de radoub, et on arrive devant la direction du port et le magasin général; là sont la voilerie, la pavillonnerie, les corderies et les bureaux des officiers; au dehors, de longues files de canons forment le dépôt où l'on puise pour l'armement des navires de guerre; les ateliers de corderie, qui font suite à ces bâtiments, sont séparés du quai par un parc aux ancres, et derrière eux s'élèvent le bagne et l'hôpital de la marine. Le bagne se compose de trois pavillons; celui du centre est destiné aux forçats, et ceux des extrémités aux logements des gardes-chiourme. Audessus du bagne s'élève une belle esplanade, dont un des côtés est formé par une grande caserne que surmonte l'observatoire de la marine. En redescendant vers la corderie, on voit, à la suite de ce bâtiment, que le port, qui jusque-là avait suivi la direction du nord au sud, fait un angle de près de 90 degrés et se dirige de l'ouest à l'est. Après les corderies, on rencontre une plage assez vaste, autour de laquelle on a réuni l'atelier du sciage, la poultrie et la tonnellerie. Plus loin est un parc à charbon de terre, et, dans le voisinage, quatre cales de construction. Si l'on passe maintenant au quai de Recouvrance, on voit une succursale de l'atelier des forges, destinée à confectionner les divers ferments de la mâture des navires, puis l'atelier où se font les mâts d'assemblage. On passe devant la *Forme de Salouet* et l'on atteint le chantier des embarcations, d'autres cales de construction et enfin une série d'ateliers secondaires. Les ateliers concernant les machines à vapeur, situés sur le plateau des Capucins, sont de création nouvelle, et leur matériel considérable permet de construire les machines les plus puissantes; à la suite est l'atelier d'ajustage. Redescendant ensuite la rampe des Capucins, on trouve derrière les bureaux du génie maritime une sorte de rue, bordée de chaque côté par d'importantes forges, en face desquelles sont quatre formes ou bassins de construction. La dernière portion du port est l'arsenal, séparé en deux parties correspondant aux deux rives de la Penfeld, et s'étendant sur une longueur d'environ 5 kilom., en comprenant deux collines parallèles à la rivière. L'arsenal emploie journellement 8,000 à 9,000 ouvriers; les dépenses diverses de la marine, pour le seul port de Brest, se sont élevées à près de 24 millions de fr. en 1858. Ce beau port est défendu par des batteries formidables et par une citadelle dite le Château, construite sur un rocher escarpé. Ce château a remplacé, au XIII^e siècle, un castellum bâti par les Gallo-Romains; l'une des tours a conservé le nom de tour de César; en dedans de l'enceinte de la forteresse s'élève le donjon, autre forteresse bâtie dans la première, isolée de la place par un fossé profond et munie de tours à deux angles. Les appartements du donjon qu'occupaient les ducs de Bretagne, quand ils séjournaient à Brest, ont servi de prison, en 1347, à Charles de Blois, avant son transfert en Angleterre. Pour donner une idée de la force du château, il suffit de dire que, souvent assiégé, même par Duguesclin et Clisson, il ne fut jamais pris de force.

BREST (Germain-Fabius), peintre français contemporain, né à Marseille en 1823, se forma à l'école des beaux-arts de cette ville sous la direction de Loubon. Plus tard, il reçut des leçons de Troyon et débuta, au salon de 1850, par un *Intérieur de la forêt de la Sainte-Baume*. Il exposa, en 1852, 1853 et 1855, d'autres vues de Provence qui promettaient déjà un coloriste distingué. Il partit ensuite pour l'Orient, et, après un séjour de quatre ans à Constantinople, d'où il envoyait, au salon de 1857, deux toiles qui éveillèrent l'attention de la critique, il revint à Paris, où bientôt il prit rang parmi nos meilleurs peintres orientalistes. Ses tableaux, remarquables par leur belle couleur et leur harmonie vigoureuse, reproduisent fidèlement les costumes bigarrés, les architectures capricieuses de l'Orient, et aussi les lumières et les ombres qui, dans ces contrées aimées du soleil, ont des valeurs relatives tout autres que dans nos climats tempérés. Les ouvrages exposés par M. Brest, depuis son retour en France, sont les suivants : la *Place de l'Atmeidan*, à Constantinople (galerie du Corps législatif); la *Pointe du sérail* et le *Bazar des drogues* (salon de 1861); la *Cour des ablutions de la grande mosquée de Trébizonde* (musée du Luxembourg); un *Café sur la route de Kerasunde à Anassui* et les *Bords du Bosphore à Bebec* (1863); les *Bords du Bosphore à Beicos* et un *Caravansérail à Trébizonde*, qui ont mérité une médaille au salon de 1864; le *Beiram sous le sultan Mahmoud* (acquis par le prince de Joinville), et le *Débarcadère d'Eyoub* (1865); une *Vue de Venise* et un *Café sur le Bosphore* (1866).

BRESTE s. f. (brè-ste). Chass. Manière de prendre les petits oiseaux avec de la glu et un appât.

BRESTER v. n. ou intr. (brè-sté). Se quereller, se disputer. || Vieux mot.

BREST-LITOWSK. V. BRZESO-LITEWSKI.

BRESTOIS, **OISE** s. et adj. (brè-stoi, oi-ze). Géogr. Habitant de Brest; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : Les BRESTOIS. La marine BRESTOISE.

BRET s. m. (brè—rad. braire). Cri, pleurs. || Vieux mot.

BRET, petit lac de Suisse. V. BRAL.

BRET (Antoine), littérateur et auteur dramatique, né à Dijon en 1717, mort à Paris en 1792. Auteur fécond, mais médiocre, il a cultivé presque tous les genres littéraires, et n'a rien laissé qui pût sauver son nom de l'oubli. Sa comédie de la *Double extravagance*, restée longtemps au répertoire, est écrite avec assez de pureté, mais manque des éléments qui constituent une œuvre dramatique. Il a collaboré au *Journal encyclopédique*, à la *Gazette de France*, donné une belle édition de Molière (1773), avec un *Commentaire* estimé en son temps (Paris, 1773, 6 vol.). Il a écrit : la *Cytheride* (1743); *Lycoris* ou la *Courtisane grecque* (1746, 2 vol.); *Mémoires sur la vie de Ninon de Lenclos* (1750); *Essai de contes moraux et dramatiques* (1765); *Essai d'une poétique à la mode*, etc. Son *Théâtre* a été publié en 1765 et 1778, 2 vol. in-30. Voici les pièces dont il se compose, et qui toutes ont été jouées à la Comédie-Française : le *Quartier d'hiver*, comédie en un acte et en vers, avec Daucour et de Villaret (1744); *l'Ecole amoureuse*, comédie en un acte et en vers libres (1747); le *Concert*, comédie en un acte et en prose (1747); la *Double extravagance*, comédie en trois actes et en vers (1750); le *Jaloux*, comédie en cinq actes et en prose (1745); le *Faux généreux*, comédie en cinq actes et en vers (1758); la *Fausse confiance*, comédie en un acte et en vers (1763); *l'Epreuve indiscrete*, comédie en deux actes et en vers (1764); le *Mariage par dépit*, comédie en trois actes et en prose (1765); *l'Hôtelier* ou le *Faux ami*, drame en cinq actes et en vers, imité de l'allemand (1785).

BRET (Charles WANGEL), sénateur français, né en 1791 à Lyon, mort en 1860. Reçu avocat en 1825, il remplit en 1830 les fonctions d'avocat général à la cour d'Aix, puis il fut successivement nommé préfet de la Loire en 1832, et du Haut-Rhin en 1833. Après être rentré dans la vie privée, de 1848 à 1851, il fut appelé à administrer les départements de la Loire (1851), de la Haute-Garonne (1852), et du Rhône (1853). Mis alors à la retraite, il fut élevé à la dignité de sénateur.

BRETAGNE s. f. (bre-ta-gne; gn mll.). Chorégr. Ancienne danse française en pas de deux, qui était grave et noble.

— Comm. Nom donné à des étoffes de lin qui se fabriquaient en Bretagne.

— Econ. dom. Nom que l'on donne à Lyon à la pièce de fonte ou de fer, quelquefois unie, le plus souvent ornée de dessins et d'écussons, qu'on applique contre le fond de la cheminée.

BRETAGNE, (*Britannia minor*), ancienne province de France, comprise entre la Normandie et la Manche au N., l'Océan Atlantique à l'O. et au S., le Poitou au S., l'Anjou et le Maine à l'E. Capitale, Rennes; superficie, environ 4,000 kilom. car. Une double chaîne de montagnes, dont les points culminants ne dépassent pas 400 m., envoie vers le N. et vers le S. des contre-forts qui ondulent le sol de cette contrée. Les montagnes de la Bretagne se relient à l'arête hydrographique de la France par les collines du Maine et du

Perche. Après avoir formé une seule ligne sous le nom de *monts Menez*, elles se bifurquent et forment les *monts Arrée* au N., et les *montagnes Noires* au S. Les *cours d'eau*, outre la Loire, qui n'en baignait que l'extrémité méridionale, étaient : la Vilaine, l'Ille, l'Arguenon, l'Ellé, le Couesnon, le Blavet, l'Aulne, la Morlaix, le Gouet et la Rance. De plus, cette province renfermait, à son extrémité sud, le petit lac de Grand-Lieu. Elle était divisée en basse Bretagne, comprenant les quatre diocèses de Vannes, Quimper, Saint-Pol-de-Léon et Tréguier; et en haute Bretagne, formant les cinq diocèses de Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol et Saint-Brieuc. Dans la nouvelle division administrative de la France, cette province a fourni les cinq départements d'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Quant à l'aspect général de cette contrée de la France, laissons parler Chateaubriand, cet illustre enfant de la Bretagne décrivant et jugeant sa terre natale : « Cette longue presqu'île, d'un aspect sauvage, a quelque chose de singulier : dans ses étroites vallées, des rivières non navigables baignent des donjons en ruine, de vieilles abbayes, des huttes couvertes de chaume où les troupeaux vivent pêle-mêle avec les pâtres. Ces vallées sont séparées entre elles, ou par des forêts de houx grands comme des chênes, ou par des bruyères semées de pierres druidiques, autour desquelles plane l'oiseau marin et paissent des vaches maigres avec de petites brebis. Un voyageur à pied peut cheminer plusieurs jours sans apercevoir autre chose que des landes, des grèves, et une mer qui blanchit contre une multitude d'écueils; région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, couverte de nuages, où le bruit des vents et des flots est éternel. Sur les bruyères et dans les vallées de la Bretagne, vous rencontrez quelques laboureurs vêtus de peaux de chèvre, les cheveux longs, épars et hérissés, ou vous voyez danser au pied d'une croix, au son d'une cornemuse, d'autres paysans avec l'habit gaulois, le sayon, la casaque bigarrée, les larges braies, et parlant la langue celtique.

« D'une imagination vive, et néanmoins mélancolique, d'une humeur aussi mobile que leur caractère est obstiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur fidélité, leur esprit d'indépendance, leur attachement pour la religion, leur amour pour leur pays. Fiers et susceptibles, sans ambition et peu faits pour la cour, ils ne sont avides ni d'honneurs ni de places. Ils aiment la gloire, pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille.

A ce portrait, tracé de main de maître, nous n'avons qu'à ajouter quelques-uns des noms célèbres qui ont illustré ce coin de la France : Hardouin, Sévigné, Duclos, Le Sage, Duguesclin, Clisson, Beaumanoir, Lanoue, Lamoignon, Charette, La Rochejaquelein, Moreau, l'abbé de Lamennais et Chateaubriand.

— *Histoire.* Avant l'entrée de Jules César dans les Gaules, ce pays était occupé par trois races principales, qui différaient entre elles de langage, de mœurs et d'institutions : les Belges s'étendaient depuis le Rhin jusqu'à la Seine; les Aquitains habitaient entre la Garonne et les Pyrénées; et les Galls ou Celtes possédaient le territoire compris entre la Garonne, la Seine et l'Océan. Cette dernière contrée était désignée en général sous le nom d'Armorique; cependant cette dénomination s'appliquait plus particulièrement à la pointe nord-ouest de la Gaule. Ajoutons que les habitants de l'île de Bretagne avaient les mêmes institutions que les Celtes, avec lesquels ils ne formaient qu'un même peuple. Trois tribus principales occupaient l'Armorique proprement dite : les Vénètes, qui étaient les plus puissants, habitaient le territoire qui forma depuis le diocèse de Vannes; les Osismiens possédaient la pointe la plus occidentale de la péninsule; et les Curiosolites étaient établis dans la région dont se forma dans la suite le diocèse de Saint-Brieuc.

Quand le bruit de l'invasion romaine se répandit dans les Gaules, les Armoriciens ne furent pas les derniers à voler au secours de la patrie en danger; le contingent de 36,000 hommes qu'ils envoyaient à Vercingétorix prouve assez leur puissance. Après la chute d'Alise, découragés et épuisés sans doute, ils acceptent sans résistance la domination de Rome. Mais bientôt les Vénètes, ne pouvant plus supporter le nouveau joug qui pèse sur eux, poussent le cri de guerre et appellent à leur secours leurs frères de l'île de Bretagne. César, sur le point de partir pour l'Illyrie, apprenant cette révolte, revient à la hâte sur ses pas; l'exemple des Vénètes deviendrait contagieux, la rébellion pourrait se propager; sa proie pourrait lui échapper : il fonde sur les Vénètes, et, par deux victoires consécutives sur terre et sur mer, les réduit à l'impuissance. Mais il faut donner à ces barbares un exemple de la sévérité des maîtres du monde : les chefs des Vénètes sont égorgés, et le reste de la nation est vendu à l'encan.

Après la conquête, l'histoire se tait sur cette contrée jusqu'à la fin du III^e siècle. A cette époque, un certain nombre de familles de l'île de Bretagne, pour échapper aux ravages des pirates saxons, passèrent dans l'Armo-